

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
2^e trimestre 2024

Juillet 2024

Mémo 2^e trim. (évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -3%

Neuf

↘ -6,5%

Entretien-Rénovation

↘ -1%

EN SYNTHÈSE

L'ARTISANAT DU BÂTIMENT POURSUIT SON REcul SUR TOUS LES SEGMENTS DE L'ACTIVITÉ

Au deuxième trimestre 2024, et pour la première fois depuis la crise sanitaire, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment recule en glissement annuel (-3 %) sur tous les segments de l'activité. La construction neuve est la plus impactée, marquant une nouvelle dégradation de sa tendance (-6,5 % en glissement annuel). Dans le prolongement d'un premier trimestre déjà en négatif, l'activité en entretien-amélioration diminue également (-1 %), pénalisée par des travaux de performance énergétique à la baisse (-0,5 %).

Le recul de l'activité en 2024 se confirme, la première moitié de l'année s'achevant sur une baisse de 3 % du volume d'activité en glissement annuel au deuxième trimestre (après -1,5 % au premier trimestre). L'intensification de cette dynamique baissière est observable dans la majorité des régions, qui connaissent ce trimestre une évolution comprise entre -1,5 % (la résistance de l'Île-de-France faisant figure d'exception) et -4,5 % (Nouvelle-Aquitaine). Tous les corps de métiers sont également concernés, les évolutions de leur niveau d'activité étant compris entre -2 % et -4 % en glissement annuel. Les entreprises de maçonnerie présentent la tendance la plus dégradée pour le cinquième trimestre consécutif, en raison de leur plus forte présence en construction neuve.

Car, en effet, les difficultés de la construction neuve sont encore d'actualité. L'activité des entreprises artisanales du bâtiment se contracte de 6,5 % sur ce segment au deuxième trimestre 2024, par rapport au deuxième trimestre 2023, soit un cinquième trimestre de recul consécutif. Les permis de construire, comme les mises en chantier diminuent fortement, particulièrement pour les logements individuels purs. Cumulés sur la période de juin 2023 à mai 2024, ils sont inférieurs respectivement de 15,5 % et 21,5 % par rapport aux cumuls sur les 12 mois précédents.

Après un repli initial au premier trimestre, l'activité en entretien-amélioration recule également de

nouveau au deuxième trimestre 2024 (-1 % par rapport au deuxième trimestre 2023, en volume). Indicateur avancé pour cette catégorie de travaux, en avril 2024, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois sont au plus bas depuis 2016, et inférieures de 22 % au niveau d'avril 2023. De plus, les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, moteurs de la croissance en 2022 et 2023, passent en négatif pour la première fois depuis la crise sanitaire au deuxième trimestre 2024 (-0,5 %).

Le niveau des carnets de commandes représente 72 jours de travail à venir en moyenne à la fin du deuxième trimestre 2024, soit 2 jours de moins qu'au premier trimestre 2024 et 7 jours de moins qu'au deuxième trimestre 2023. Les soldes d'opinion sur leur évolution sont négatifs depuis le 4^e trimestre 2022, davantage en construction neuve (-20 points) qu'en entretien-amélioration (-8 points). Les carnets de commandes connaissent donc une baisse tendancielle, qui reste toutefois contenue.

Parallèlement, une tendance négative sur l'emploi se confirme dans un contexte dégradé, de tensions sur les trésoreries et de progression des défaillances. Près d'un quart des entreprises artisanales faisaient état de besoins de trésorerie début juillet 2024 pour un montant moyen de 29 000 euros, et les défaillances dans la construction au premier trimestre 2024 étaient supérieures de 25 % au niveau précédant la crise sanitaire. Ainsi, les

entreprises artisanales de la construction enregistrent une diminution de 6 600 emplois salariés au cours du premier trimestre 2024. Les intentions des entreprises pour l'évolution de leurs effectifs au deuxième semestre 2024 présagent d'ailleurs la poursuite de cette tendance. Pour la première fois depuis 2015, la part d'entreprises artisanales du bâtiment qui envisagent des licenciements (ou non renouvellements) dépasse la part d'entreprises envisageant des recrutements, respectivement 10 et 8 %.

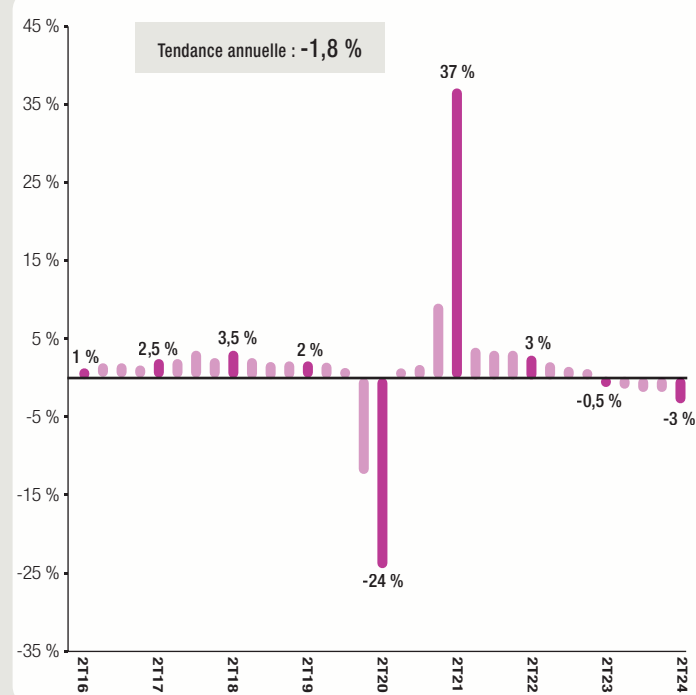
Certains éléments, comme la légère baisse constatée sur les taux moyens des crédits à l'habitat depuis le début de l'année, le retour de l'inflation à des niveaux inférieurs à 3 % en glissement annuel, et la première baisse des taux directeurs actée en juin, pourraient être encourageants à plus long terme. L'amélioration des conditions de financement serait un facteur positif pour l'immobilier, et par extension pour la demande de travaux. Mais cette perspective de détente du marché n'est pas sensible à ce jour. Dans un contexte politique incertain, et compte tenu de la prudence de la Banque Centrale Européenne sur la question du desserrement monétaire, d'éventuels effets positifs tarderont à impacter la conjoncture du secteur. L'année 2024 se confirme donc comme une année difficile pour le bâtiment, remettant en question l'éventualité d'un redressement en 2025.

VOLUME D'ACTIVITÉ

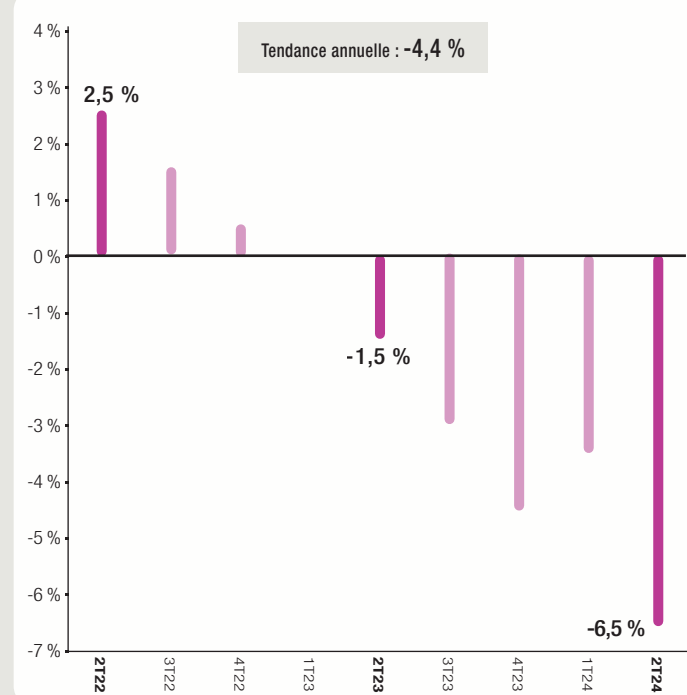
L'activité de l'artisanat toujours en baisse

Ce trimestre, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment recule de manière plus marquée en glissement annuel. Après avoir conservé une évolution de -1,5 % pour les deux trimestres précédents, l'activité recule de 3 % au deuxième trimestre 2024 par rapport au deuxième trimestre 2023. La construction neuve, dont le rythme s'était un peu redressé, plonge de nouveau pour atteindre un

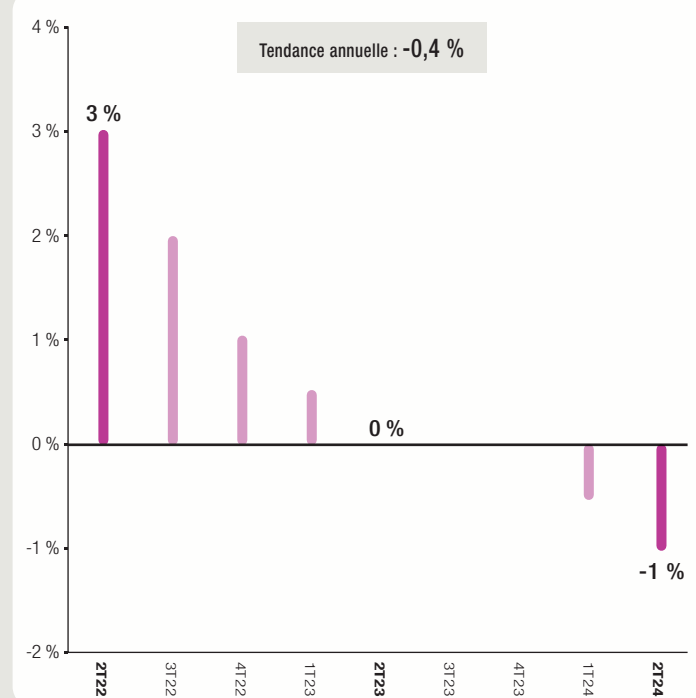
Activité artisanat



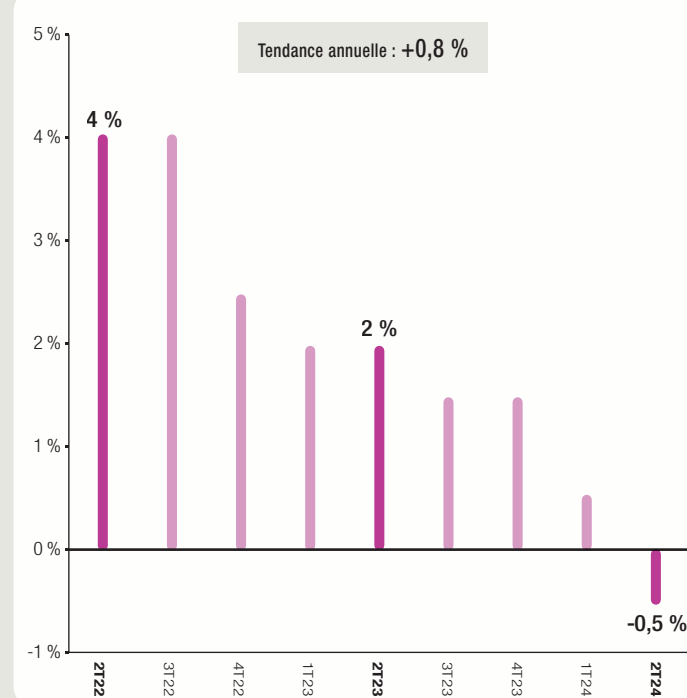
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

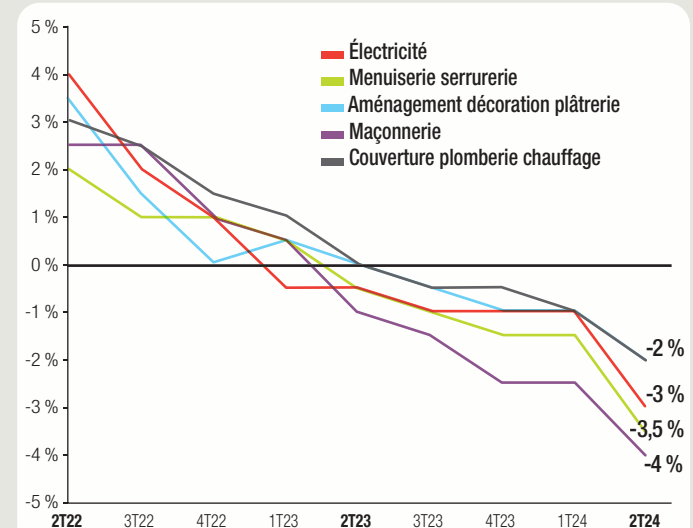
ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Le ralentissement de l'activité se poursuit, toujours plus marqué pour les entreprises de maçonnerie

Ce trimestre, tous les corps de métiers voient leur activité reculer en glissement annuel. Pour le cinquième trimestre consécutif, le ralentissement est le plus marqué pour les entreprises de maçonnerie (-4 %, avec une nette dégradation par rapport aux -2,5 % du 1^{er} trimestre 2024). Pour les autres corps de métiers, les évolutions sont comprises entre -2 % (Aménagement-Décoration-Plâtrerie et Couverture-Plomberie-Chauffage) et -3,5 % (Menuiserie-Serrurerie).

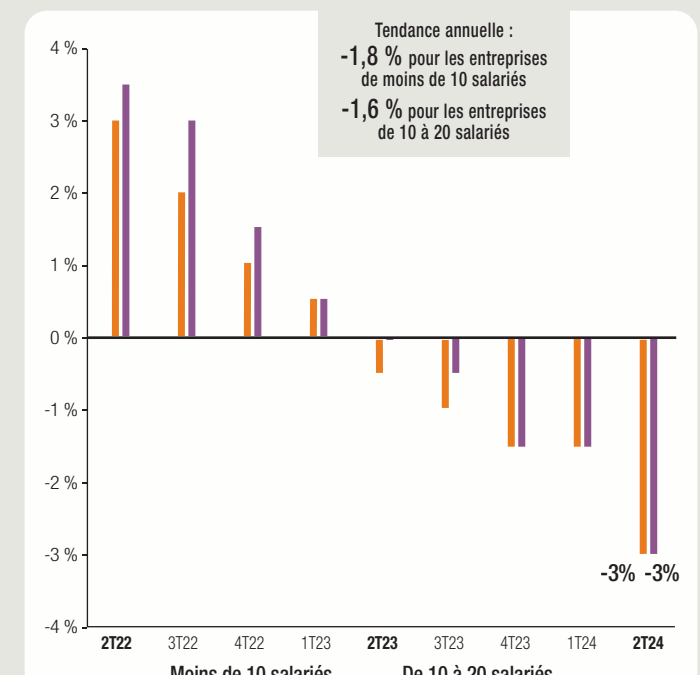


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Des trajectoires en parallèle

Au deuxième trimestre 2024, les entreprises artisanales de toutes tailles ont vu leur volume d'activité décroître de 3 % par rapport au deuxième trimestre 2023.



Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

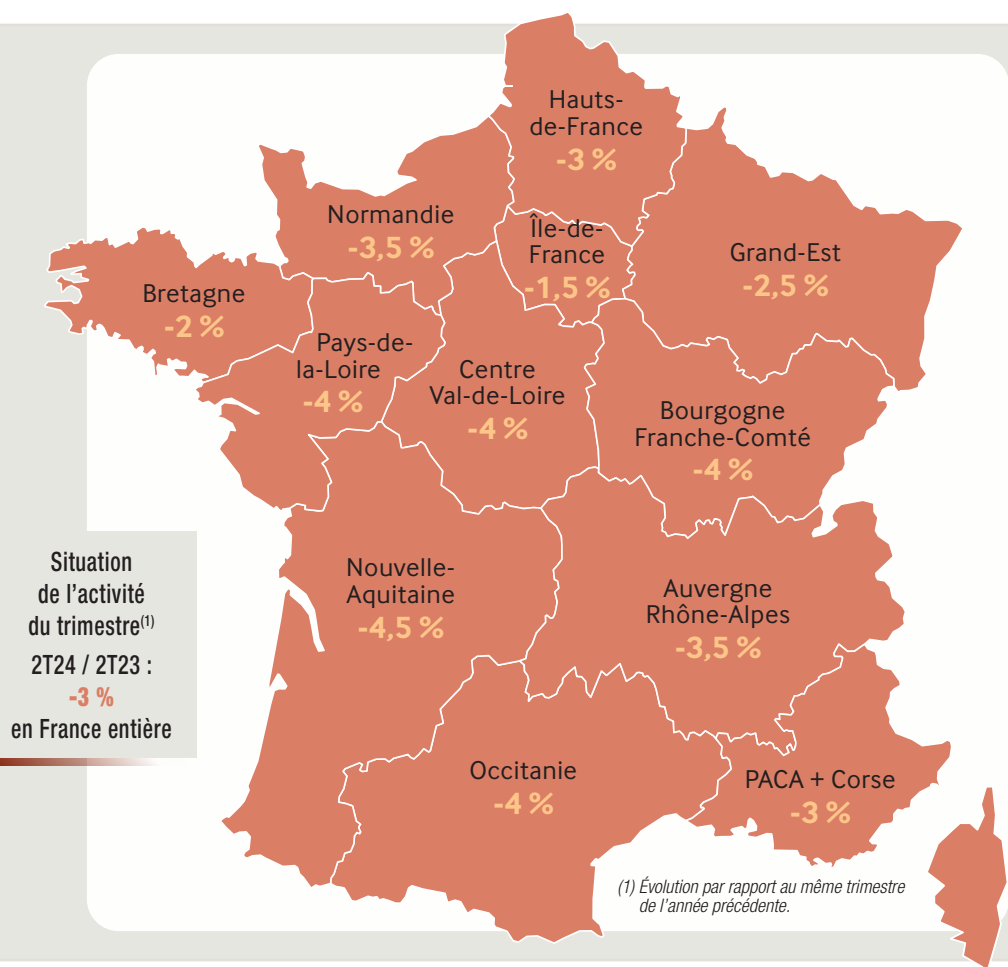
Activité réalisée au 2T2024

L'évolution du volume d'activité en glissement annuel ne se redresse dans aucune région au deuxième trimestre 2024.

Les variations régionales sont comprises entre -1,5 % et -4,5 %. La région Île-de-France résiste, le recul de son volume d'activité étant le moins important (-1,5 %).

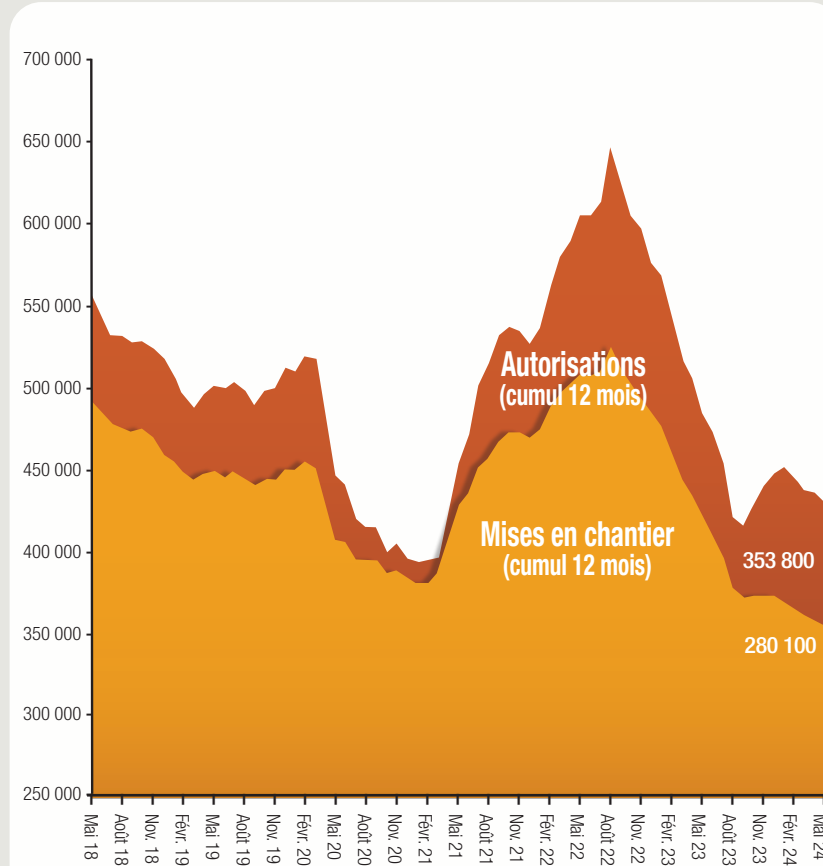
Seule la région Grand-Est voit son activité reculer sans dégradation du rythme par rapport au premier trimestre 2024 (-2,5 %).

L'activité décroche nettement en régions Nouvelle-Aquitaine (-4,5 %), Bourgogne Franche-Comté, Pays-de-la-Loire, Occitanie et Centre Val-de-Loire (-4 %).



NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier



De juin 2023 à mai 2024, 353 700 logements ont été autorisés à la construction, soit 64 900 de moins que lors des douze mois précédents (-15,5 %). Dans le même temps, 280 100 logements seraient mis en chantier, soit 76 900 de moins (-21,5 %) qu'entre juin 2022 et mai 2023. Par rapport aux 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est inférieur de 23 %, celui de logements commencés est inférieur de 28 %. Il s'agit des plus faibles niveaux enregistrés depuis 2000.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 28 700 logements entre juin 2023 et mai 2024 par rapport aux douze mois précédents (-18,4 %) pour revenir à 127 100 unités. Les logements individuels purs (-23,6 %) ont plus reculé que les logements individuels groupés (-6 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels auraient diminué de 38 700 unités (-25,5 %) et se situeraient à 113 100 logements commencés. Les logements individuels purs diminueraient de façon plus importante (-31 %) que les logements individuels groupés (-7,4 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 226 600 logements ont été autorisés entre juin 2023 et mai 2024, soit 36 300 de moins (-13,8 %) par rapport aux douze mois précédents, et 17 % de moins qu'entre mars 2019 et février 2020. Les autorisations de logements collectifs ordinaires diminuent plus fortement (-15,2 %) que les autorisations de logements en résidence (-7,8 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence baisseraient de 38 200 unités (-18,6 %) par rapport aux 12 mois précédents pour atteindre 167 000 logements commencés. Les logements collectifs ordinaires (-21,4 %) auraient plus diminué que les logements en résidence (-5,5 %).

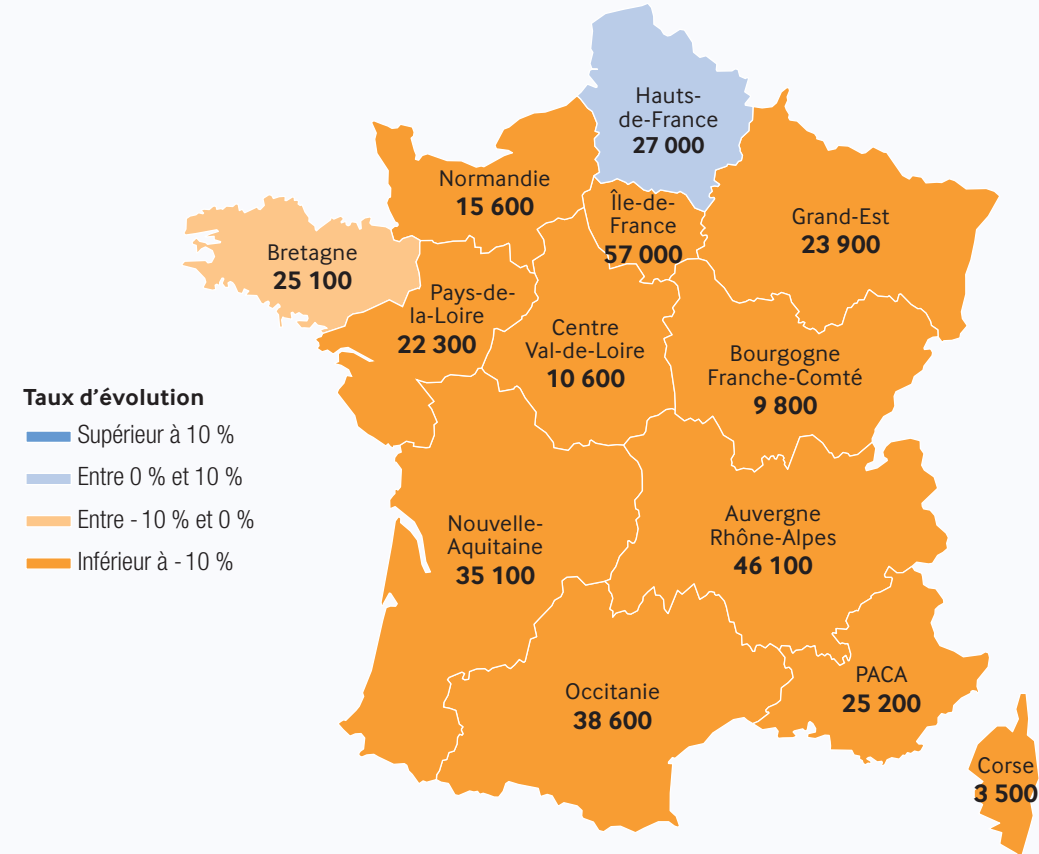
Type de logements autorisés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin mai 2024)	Variation (juin 2023 à mai 2024 / juin 2022 à mai 2023)
Individuel	127 100	-18,4 %
Individuels purs	83 600	-23,6 %
Individuels groupés	43 500	-6 %
Collectifs	180 000	-15,2 %
Logements en résidence	46 600	-7,8 %
Total	353 700	-15,5%

Type de logements commencés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin mai 2024)	Variation (juin 2023 à mai 2024 / juin 2022 à mai 2023)
Individuel	113 100	-25,5 %
Individuels purs	80 000	-31 %
Individuels groupés	33 100	-7,4 %
Collectifs	133 800	-21,4 %
Logements en résidence	33 200	-5,5 %
Total	280 100	-21,5 %

Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.
Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives en raison des perturbations sur les délais depuis la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (DE JUIN 2023 À MAI 2024)

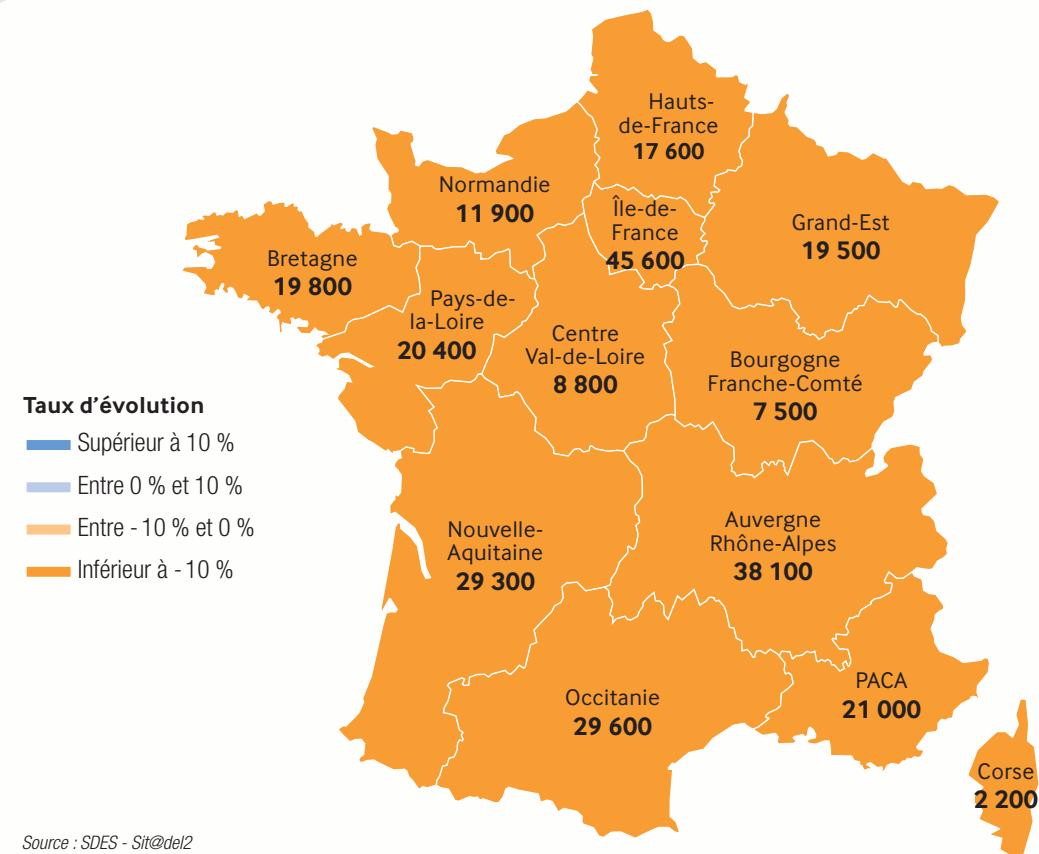


À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 15,5 % au cours des 12 derniers mois (de juin 2023 à mai 2024) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 353 700 autorisations.

Petite exception par rapport aux trimestres précédents, ce recul ne concerne pas ce trimestre la région des Hauts-de-France, dans laquelle le nombre de logements autorisés cumulés sur 12 mois est 5 % supérieur à celui de la période précédente. Nous pouvons également noter que le recul des autorisations est moins marqué en Bretagne (-1,5 %) que sur le reste du territoire. Ce trimestre encore, la région Centre Val-de-Loire est la plus impactée (-30 %), suivie par la région Auvergne Rhône-Alpes (-21,9 %).

Grille de lecture : dans la région Occitanie, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de juin 2023 à mai 2024 a enregistré un recul marqué de plus de 10 % par rapport à la même période un an auparavant (de juin 2022 à mai 2023). Ainsi à la fin mai 2024, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 38 600.

LOGEMENTS COMMENCÉS (DE JUIN 2023 À MAI 2024)



À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois de juin 2023 à mai 2024 observe un recul de 21,5 % par rapport à la même période l'année précédente et représente 280 100 logements commencés.

La diminution des mises en chantier est, comme au trimestre précédent, prononcée sur l'ensemble du territoire. C'est en région Bourgogne Franche-Comté que le recul est le plus important (-27,7 %), suivi de près par la région Centre Val-de-Loire (-27,3 %).

Grille de lecture : dans la région Occitanie, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de juin 2023 à mai 2024, a enregistré un recul supérieur à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (juin 2022 à mai 2023). Ainsi à la fin mai 2024, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 29 600.

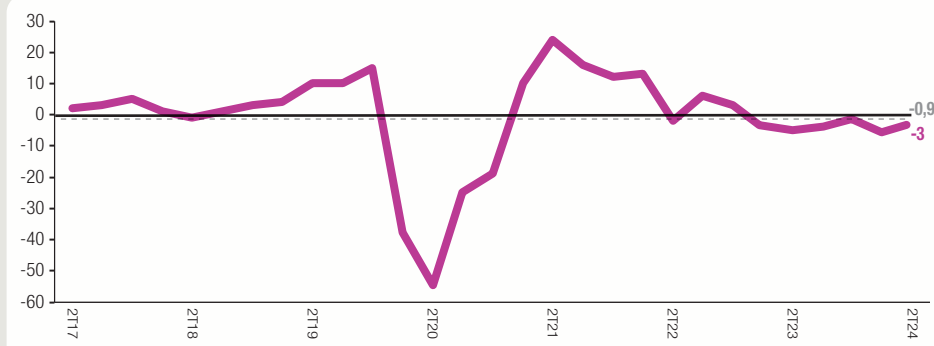
Source : SDES - Sita@del2

MARCHÉS

COLLECTIVITÉS LOCALES

Légère dégradation de l'opinion

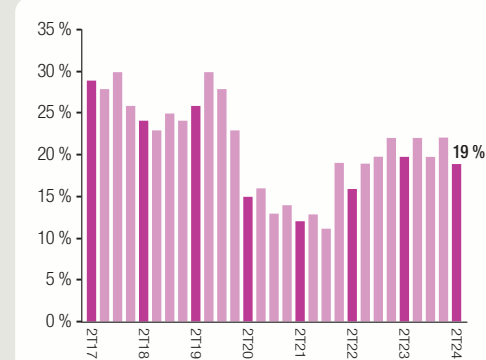
11 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 14 % constatent une baisse (soit un solde de -3 points contre -0,9 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

19 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

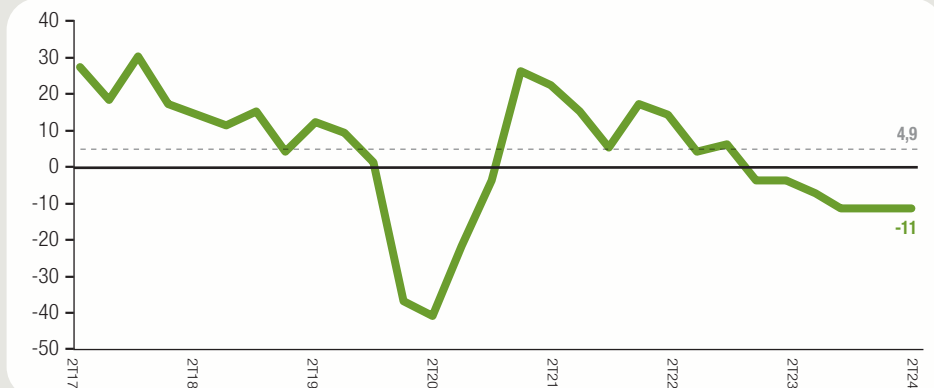
19 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (proportion stable par rapport au 2^e trimestre 2023).



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinion négatif et constant sur trois trimestres

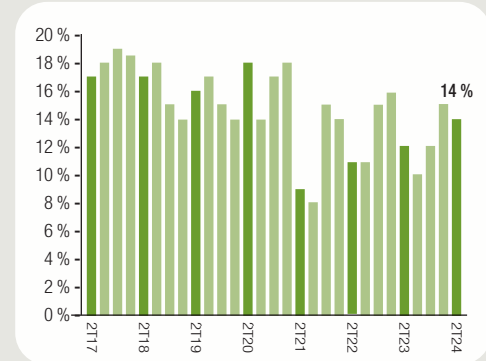
23 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 12 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -11 points (la moyenne à long terme étant de 4,9 points).



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

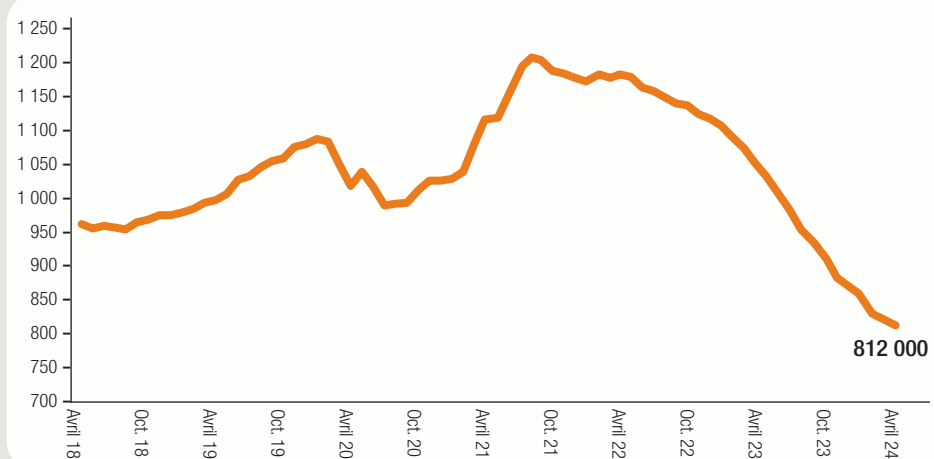
14 % des entreprises en sous-traitance

En légère baisse par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en sous-traitance s'établit à 14 % au 2^e trimestre 2024.



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales.

812 000 logements anciens vendus

En avril 2024, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 812 000 unités, niveau inférieur de 22 % à celui d'avril 2023.

COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES

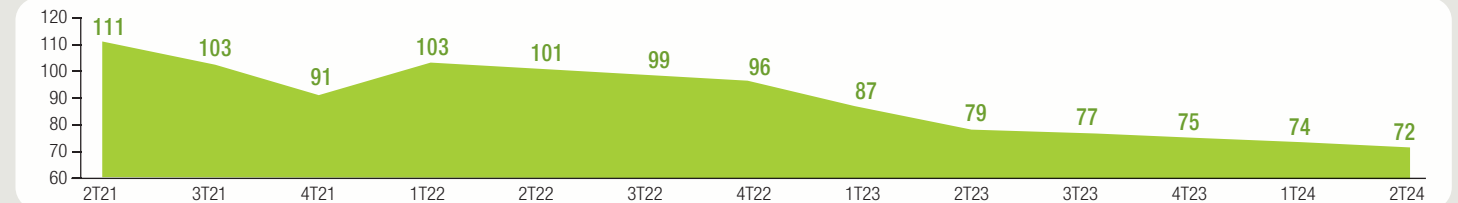
La légère tendance à la baisse se poursuit

Le niveau des carnets de commandes représente 72 jours de travail à venir au 2^e trimestre 2024, continuant ainsi sa lente descente depuis le début de l'année 2022.

Les soldes d'opinion sur les carnets de commandes sont négatifs, en construction neuve de manière plus marquée (-20 points) qu'en entretien-amélioration (-8 points).

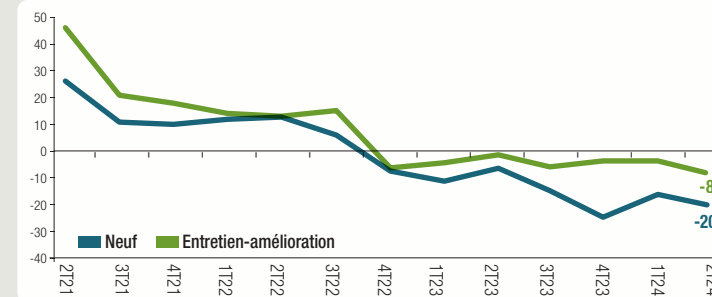
Les soldes d'opinions demeurent comparables pour les entreprises de moins de 10 salariés et de 10 à 20 salariés (-13 points et -8 points respectivement).

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



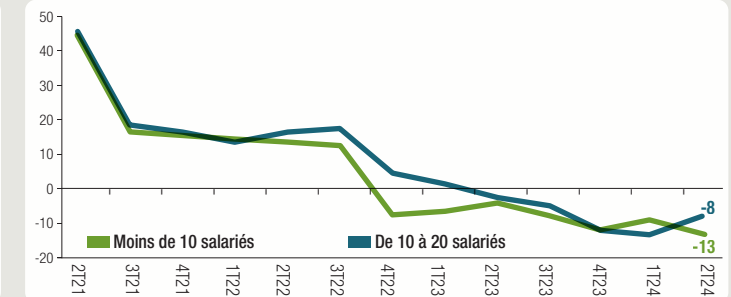
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

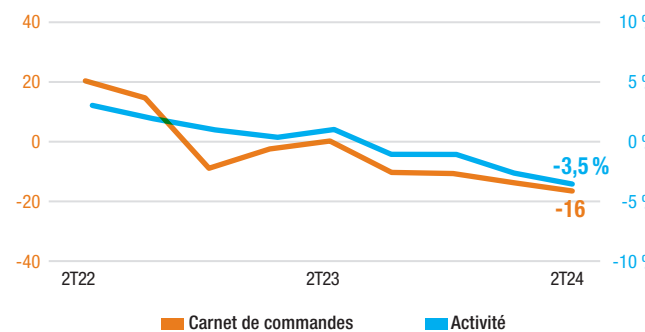
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



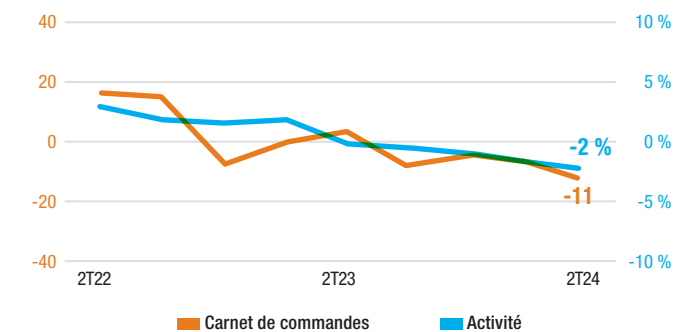
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

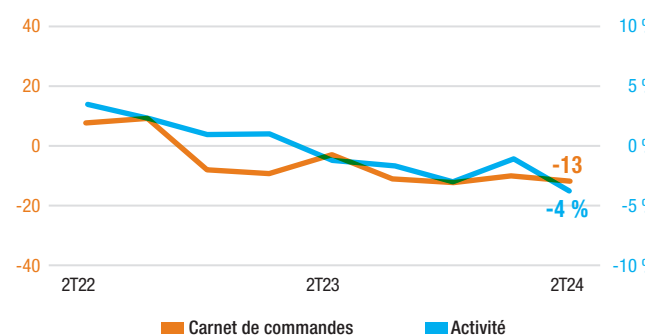
Auvergne Rhône-Alpes



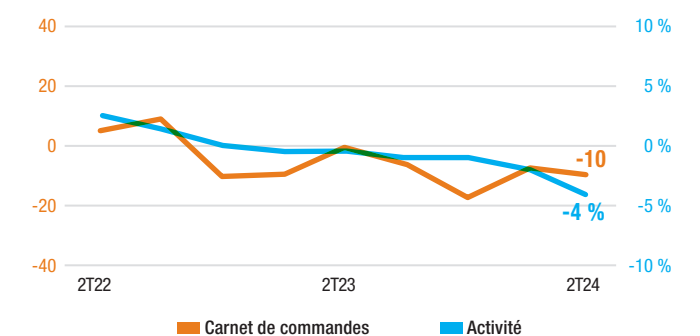
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté



Centre Val-de-Loire

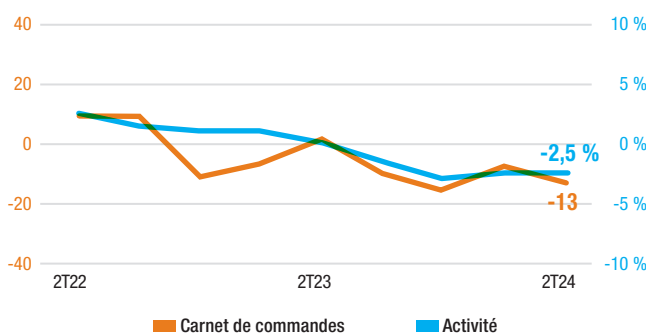


Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

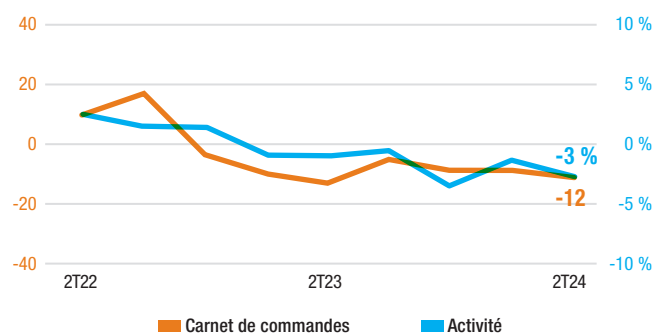
COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

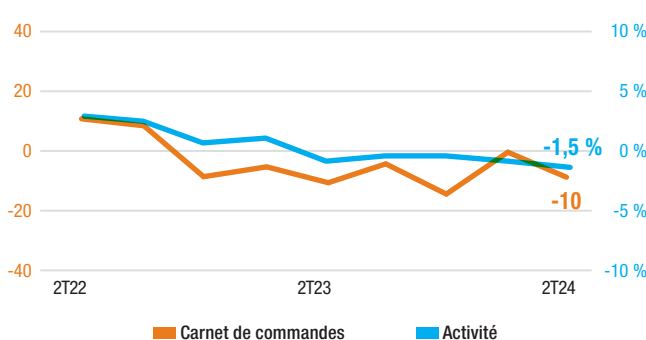
Grand-Est



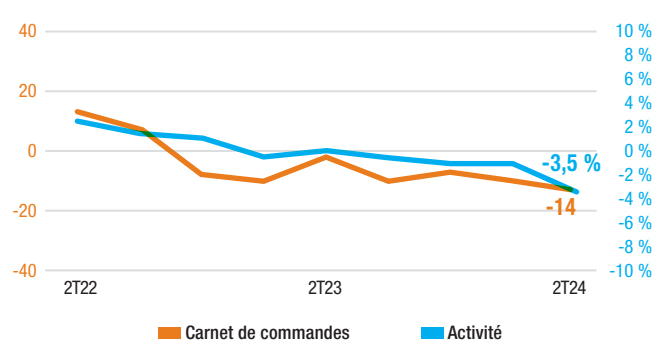
Hauts-de-France



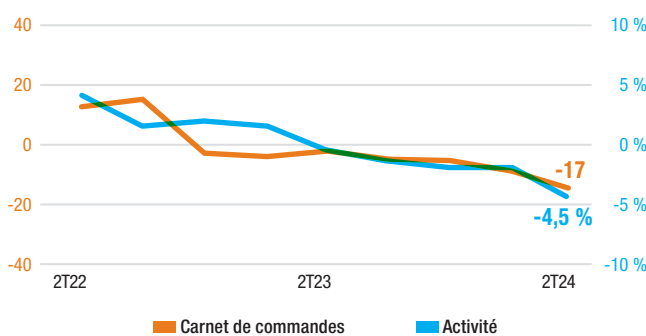
Île-de-France



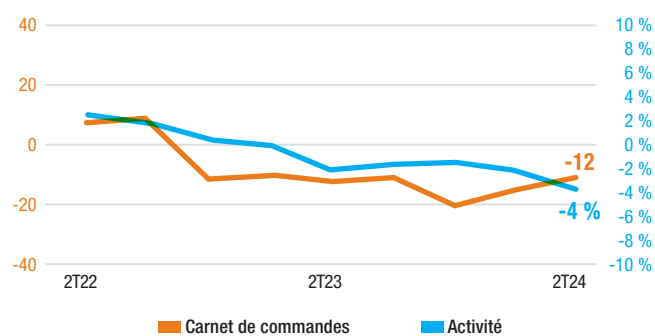
Normandie



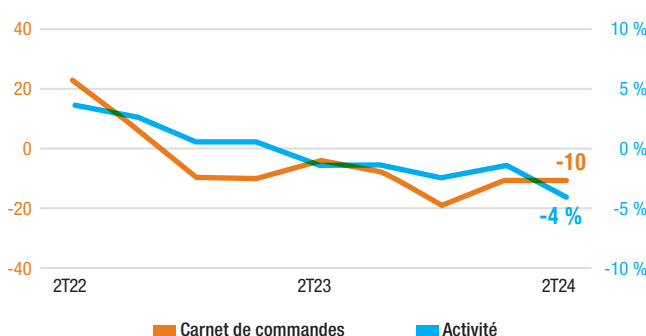
Nouvelle-Aquitaine



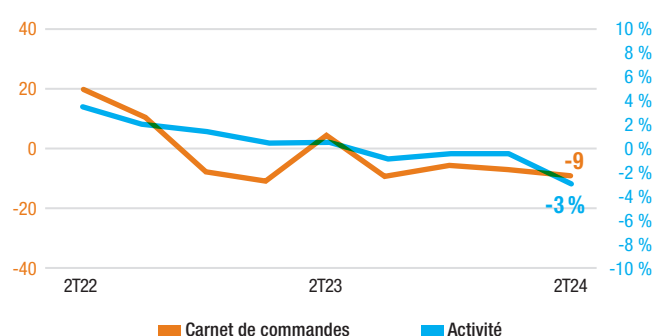
Occitanie



Pays-de-la-Loire



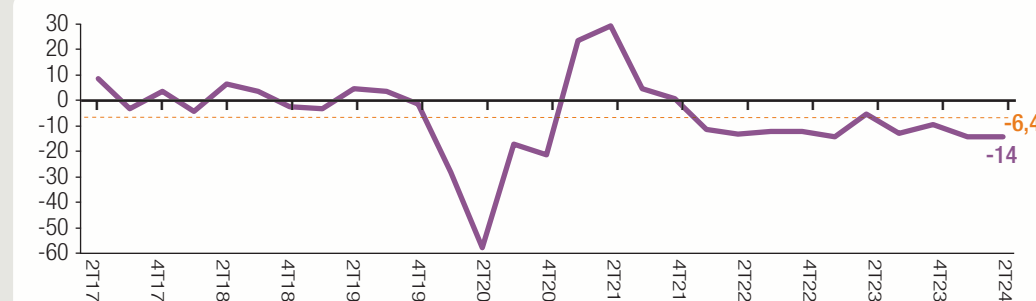
Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

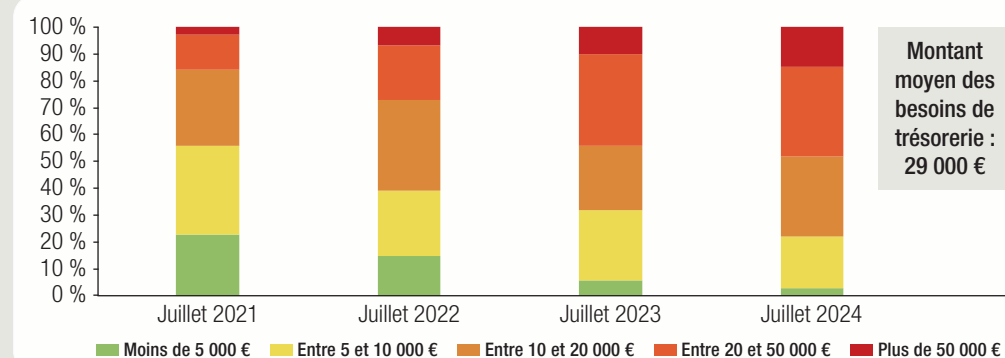


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Le solde d'opinion sur la trésorerie est encore négatif

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -14 points (contre -6,4 points pour la moyenne de long terme) avec 22 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 8 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE

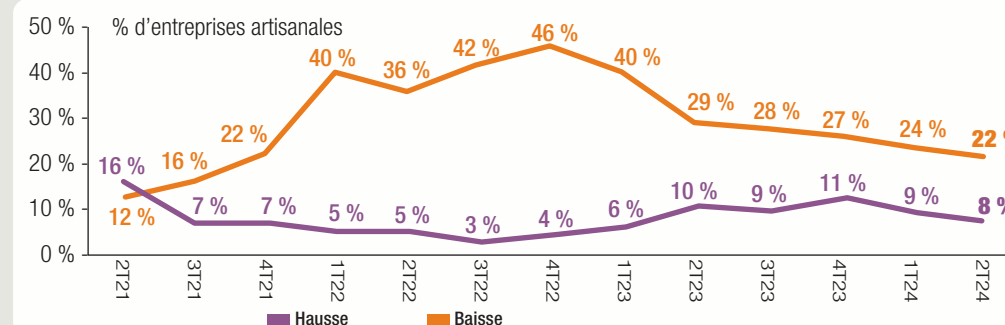


Source : CAPEB - Xerfi.

Au 2^e trimestre 2024, 23 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 15 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, près de la moitié déclarent un besoin de trésorerie de plus de 20 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 29 000 €, constant par rapport au premier trimestre 2024.

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 2^e trimestre 2024, 22 % des entreprises déclarent constater une baisse de leurs marges, tandis que 8 % déclarent une hausse.

Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -14 points, demeurant ainsi défavorable.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : +9,3 %

Au 1^{er} trimestre 2024, 23 189 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (+9,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

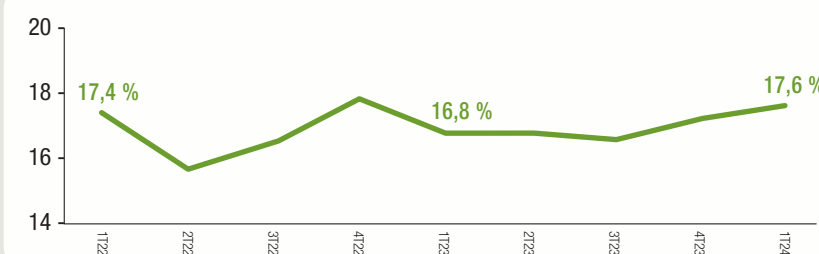
Défaillances : +34,5 %

Au 1^{er} trimestre 2024, 3 505 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans le BTP (+34,5 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, et près de 24 % de plus qu'au premier trimestre 2019).

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au premier trimestre 2024, le taux d'épargne des ménages augmente légèrement par rapport au quatrième trimestre 2023, s'établissant à 17,6 % soit 0,8 point de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

L'évolution des prix et des coûts continue son ralentissement

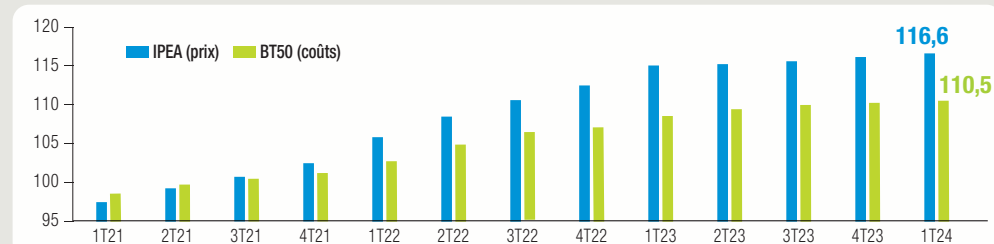
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent pour le sixième trimestre consécutif (+1,4 % au premier trimestre 2024, après +3,3 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+2,1 %) que dans le secteur résidentiel (+1,0 %).

En rythme annuel, les prix ralentissent pour tous les types de travaux. La hausse des prix reste prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,5 % sur un an après +3,3 %) et pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+2,4 % après +4,1 %).

Elle est plus modérée pour les travaux de peinture et de vitrerie (+1,9 % après +4,2 %) et pour les travaux de couverture (+1,9 % après +3,8 %), ainsi que pour les travaux de plâtrerie (+1,8 % après +4,1 %) et pour les travaux d'installation électrique (+1,4 % après +4,1 %). Les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,3 % après +1,7 %), les « autres travaux d'installation » (+0,8 % après +6,3 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+1,0 % après +1,5 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +1,8 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 1T2024/1T2023

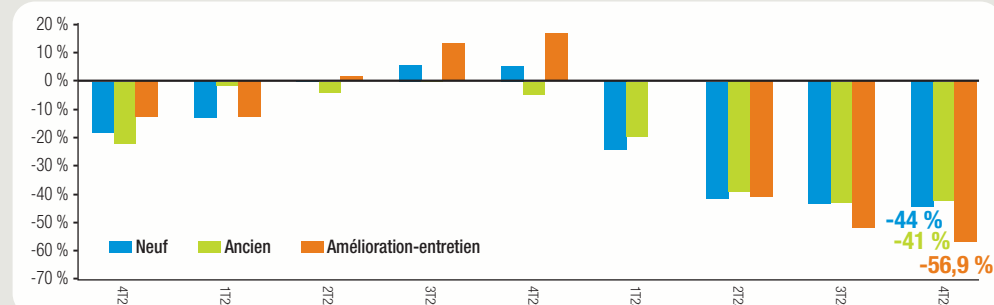
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	1,4 %
4321 - Installation électrique	1,4 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	2,4 %
4329 - Autres travaux d'installation	0,8 %
4331 - Plâtrerie	1,8 %
4332 - Menuiserie	0,3 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	2,5 %
4334 - Peinture et vitrerie	1,9 %
4391 - Couverture	1,9 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	1,0 %

Source : INSEE, base 100 en 2021.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitats accordés toujours en nette baisse

Au 4^e trimestre 2023, les montants de crédits accordés reculent de 42,5 % par rapport au 4^e trimestre 2022. Cette diminution est observable pour tous les types de crédits, qu'ils soient destinés à l'achat de logements neufs (-44 %), anciens (-41 %) ou au financement de travaux d'entretien-amélioration (-56,9 %). Nous pouvons toutefois noter que les montants de crédits accordés pour l'acquisition de logements neufs sont en légère progression par rapport au 3^e trimestre 2023 (+14,1 %).



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en juin 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
119,14	+2 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 1T2024	Évolution annuelle (T/T-4)
2 227	+7,2 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 2T24	Évolution annuelle (T/T-4)
145,17	+3,3 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en avril 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
132,3	+1,5 %

Source : MEEF, publication au JO du 22 mars 2024, base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en mai 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
2 564,3	+13,1 %

Cuivre

En dollars/tonne en mai 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
10 128,4	+23 %

Zinc

En dollars/tonne en mai 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
2 954,5	+19,3 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et matériaux de const.

Valeur en mai 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
128*	-1 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en mai 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
130,9*	+2,2 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en mai 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
99,5*	-8,4 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2021.
* Valeur provisoire.

TRÉSORERIE

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 575 300 au 1T2024, soit une baisse de 1,3 % sur un an (contre +0,7 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

Emploi intérimaire

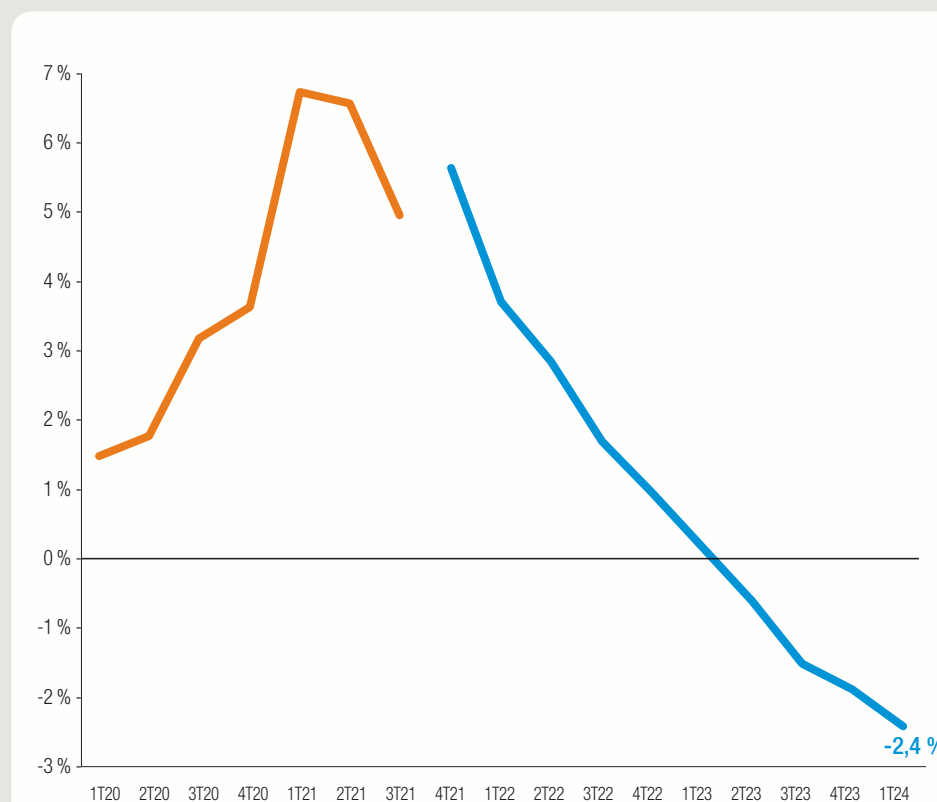
Au 1^{er} trimestre 2024, le secteur du BTP totalise 136 722 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein).

L'intérim recule par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (-6,6 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,0 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

Recul de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

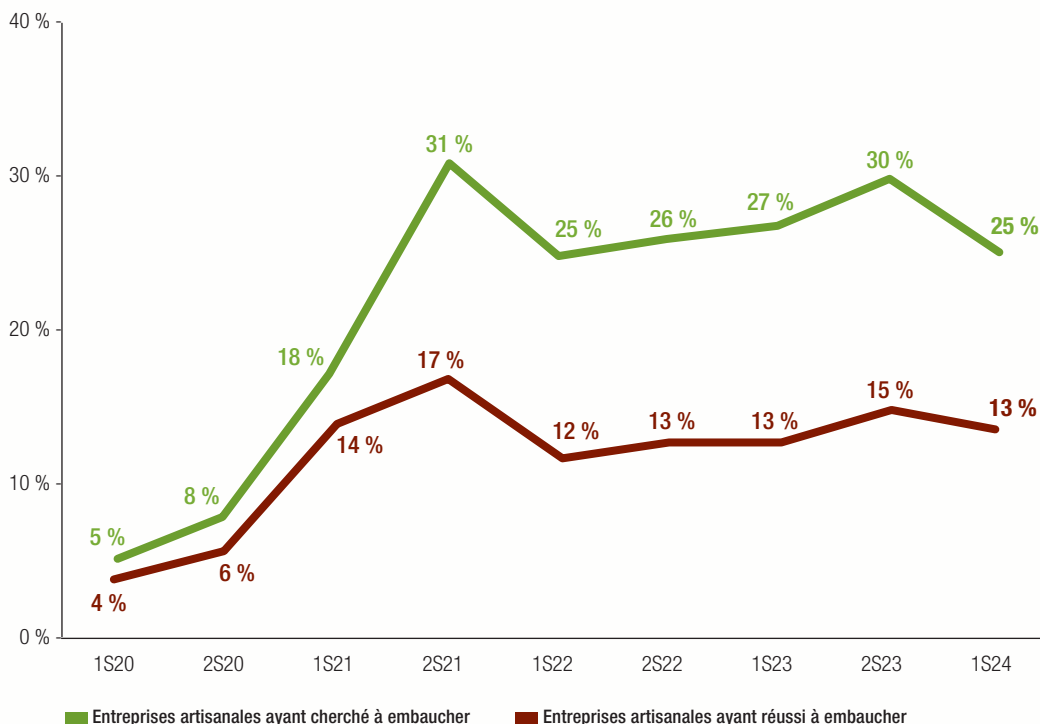
Au 1^{er} trimestre 2024, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

La variation s'établit à -2,4 % (-21 156 emplois).

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-dessus est ainsi visible la rupture de série : la courbe en rouge correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe en bleu prend en compte le nouveau périmètre.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



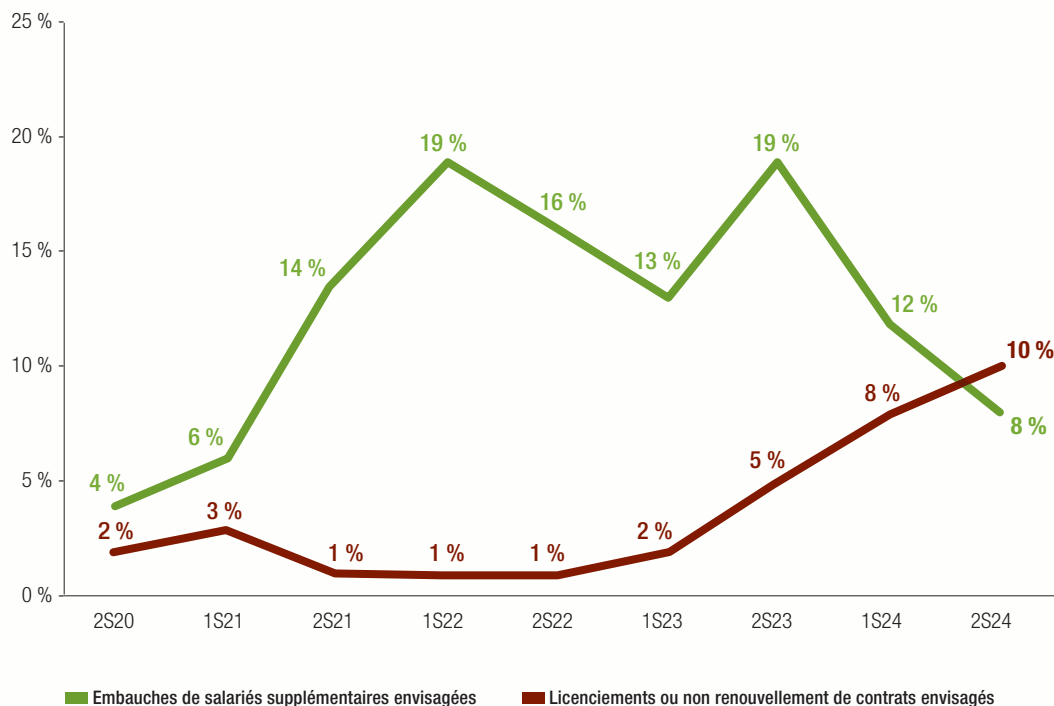
Au premier semestre 2024, les entreprises artisanales sont 25 % à avoir cherché à recruter, une proportion en recul par rapport aux 3 semestres précédents.

Environ la moitié des entreprises ayant cherché à recruter y est parvenue.

Source : CAPEB - Xerfi.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



Clair témoignage d'une conjoncture dégradée, une part plus importante des entreprises artisanales déclare envisager des licenciements ou des non-renouvellements de contrats (10 %) que des embauches supplémentaires (8 %) pour le 2^e semestre 2024.

Source : CAPEB - Xerfi.